



TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ÉLIGIBLES À
L'ÉCO-PRÊT A TAUX ZÉRO

RÉALISATION D'UNE ACTION OU PLUSIEURS ACTIONS – MÉTROPOLE
« FORMULAIRE TYPE – FACTURES »

APPLICABLE AUX OFFRES DE PRÊTS ÉMISES ENTRE LE 1^{ER} MARS ET LE 30 JUIN 2019

CADRE A – Données relatives au logement et aux travaux

À remplir par le demandeur

Logement :

- Adresse de réalisation des travaux :
N° d'appartement _____
N° _____ Voie _____
Code postal _____ Ville _____
- Année d'achèvement du logement : _____
- Nature du logement faisant l'objet des travaux :
 maison individuelle appartement
- Occupation du logement :
 par le propriétaire mis à disposition gratuitement en location vacant
- Catégorie du propriétaire :
 particulier société civile

Type d'éco-prêt :

- Eco-prêt à taux zéro
- Prêt complémentaire à un éco-prêt à taux zéro initial :
Montant perçu au titre de l'éco-prêt initial : _____ €
Date d'émission de l'offre de l'éco-prêt initial : __/__/____
- Prêt complémentaire à un éco-prêt à taux zéro attribué au syndicat de copropriétaires :
Montant de la participation de l'emprunteur à cette avance : _____ €
Date d'émission du projet de contrat de prêt attribué au syndicat de copropriétaires : __/__/____

Caractéristiques des travaux :

- Travaux réalisés pour le compte :
 du demandeur de la copropriété du demandeur et de la copropriété
- Type de travaux :
 Action seule Bouquet de 2 actions Bouquet de 3 actions ou plus
- Montant total des travaux d'amélioration de la performance énergétique du logement incluant les éventuels travaux induits et travaux additionnels associés en € TTC = _____
- Montant total des frais (étude, architecte, géomètre, assurance...) en € TTC = _____
- Montant total en € TTC = _____
- Montant total en € des subventions reçues ou à recevoir de l'ANAH, d'une collectivité, autre = _____

Demande accompagnée :

- de ___ factures pour les travaux d'amélioration de la performance énergétique, travaux induits et additionnels associés ;
 - de ___ factures pour les frais ;
 - de ___ documents attestant de la part des travaux de la copropriété revenant au logement ;
 - de ___ documents attestant de l'occupation à titre de résidence principale, et le cas échéant de la location ;
 - de ___ documents attestant du montant et de la date d'émission du premier éco-prêt à taux zéro *
- * Uniquement dans le cas d'un éco-prêt complémentaire

Je (nous) soussigné(e)(s),

- Nom : _____ Nom de jeune fille : _____ Prénom : _____
- Nom : _____ Nom de jeune fille : _____ Prénom : _____

Associé(e)(s), représentant la société civile : _____

- certifie(ons) sur l'honneur que le logement est occupé à titre de résidence principale ou m'engage(nous engageons) à l'occuper à titre de résidence principale ou à le donner en location à un ménage qui en fait sa résidence principale dans un délai de six mois à compter de la remise du présent formulaire;
- certifie(ons) sur l'honneur ne pas avoir fait d'autre demande d'éco-prêt à taux zéro pour ce logement ;
- certifie(ons) sur l'honneur que, à ma(notre) connaissance, le logement n'a pas déjà bénéficié d'un éco-prêt à taux zéro, sauf dans le cas d'une demande d'éco-prêt complémentaires ;
- certifie(ons) sur l'honneur que les frais et éventuels travaux induits et additionnels respectent les critères d'éligibilité de l'éco-prêt à taux zéro ;
- certifie(ons) sur l'honneur que l'ensemble des renseignements du présent formulaire est exact ;
- certifie(ons) sur l'honneur avoir effectivement réalisé les travaux du présent formulaire ;
- reconnais(sons) avoir été informé(e)(s) que les caractéristiques des travaux du présent formulaire me(nous) donnent le droit de demander un éco-prêt d'un montant de _____ € et demande(ons) à bénéficier d'un montant de _____ € ;
- reconnais(sons) avoir été informé(e)(s) des modalités de régularisation dans le cas où j'aurais (nous aurions) bénéficié d'un éco-prêt d'un montant supérieur au montant auquel j'avais (nous avions) droit ;
- reconnais(sons) avoir bénéficié à ma (notre) demande d'un éco-prêt d'une durée de _____ mois.

Fait à _____ le _____

Signature(s)

Date de remise __/__/____

(cachet de l'établissement)

CADRE B – Éligibilité des travaux d'économie d'énergie au prêt – « Formulaire type – Factures » applicable aux offres de prêts émises entre le 1^{er} mars et le 30 juin 2019
À faire remplir aux professionnels par le bénéficiaire

À remplir par les entreprises réalisant les travaux et le cas échéant par le syndic de copropriété pour le coût revenant au logement.

En signant le présent document, l'entreprise certifie sur l'honneur que les équipements, appareils, matériaux visés par la présente attestation respectent les critères d'éligibilité prévus par l'arrêté n° NOR DEVU0903668A. Le présent formulaire mentionne, pour mémoire, les principaux critères de performance requis. Il est donc indispensable que l'entreprise vérifie si les équipements, appareils, matériaux concernés répondent complètement aux exigences fixées dans l'arrêté précité.

L'entreprise certifie qu'elle remplit les critères de qualification exigés par le décret n° NOR ETL1411462D lui permettant de réaliser ces travaux. Elle certifie également que le coût total indiqué correspond aux travaux d'amélioration de la performance énergétique, aux éventuels travaux additionnels et travaux induits indissociablement liés éligibles à l'éco-PTZ réalisés le cas échéant par une entreprise tierce. En cas d'inéligibilité partielle ou totale des travaux déclarés, l'entreprise sera sanctionnée d'une amende d'un montant égal à 10% du montant des travaux non justifié.

Isolation thermique performante des toitures

Coût total éligible revenant au logement incluant les éventuels travaux induits associés * = _____ € TTC

(A remplir par le syndic si les travaux sont réalisés pour le compte de la copropriété)

A remplir par l'entreprise, uniquement si les travaux sont réalisés pour le compte de la copropriété.

Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété, en incluant les éventuels travaux induits associés * = _____ en € TTC

Pour information, critères techniques associés * :

<input type="checkbox"/> Isolation en plancher de combles perdus	R _{additionnelle} = (m ² .K)/W	≥ 7
<input type="checkbox"/> Isolation en rampants de toiture et plafonds de combles	R _{additionnelle} = (m ² .K)/W	≥ 6
<input type="checkbox"/> Isolation de toiture terrasse	R _{additionnelle} = (m ² .K)/W	≥ 4,5

Nom du signataire : _____

Nom de l'entreprise : _____

N° SIRET : _____

Fait à _____ le _____ Nombre de factures jointes :

Signature _____ Tampon _____

Isolation thermique performante d'au moins la moitié de la surface des murs donnant sur l'extérieur

Coût total éligible revenant au logement incluant les éventuels travaux induits et travaux additionnels associés *
 = _____ € TTC

(A remplir par le syndic si les travaux sont réalisés pour le compte de la copropriété)

A remplir par l'entreprise, uniquement si les travaux sont réalisés pour le compte de la copropriété.

Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété, en incluant les éventuels travaux induits et travaux additionnels associés *
 = _____ en € TTC

Pour information, critères techniques associés * :

<input type="checkbox"/> Isolation des murs	R _{additionnelle} = (m ² .K)/W	≥ 3,7
---	--	-------

Le cas échéant, travaux additionnels finançables associés à cette action :

Isolation des planchers bas sur sous-sol, vide sanitaire ou passage ouvert, vérifiant le critère technique suivant : R ≥ 3 m².K/W

Nom du signataire : _____

Nom de l'entreprise : _____

N° SIRET : _____

Fait à _____ le _____ Nombre de factures jointes :

Signature _____ Tampon _____

Adresse de réalisation des travaux : _____

* Seuls la catégorie de travaux et le coût total éligible indiqués par l'entreprise font foi.

CADRE B – Éligibilité des travaux d'économie d'énergie au prêt – « Formulaire type – Factures » applicable aux offres de prêts émises entre le 1^{er} mars et le 30 juin 2019

À faire remplir aux professionnels par le bénéficiaire

À remplir par les entreprises réalisant les travaux et le cas échéant par le syndic de copropriété pour le coût revenant au logement.

En signant le présent document, l'entreprise certifie sur l'honneur que les équipements, appareils, matériaux visés par la présente attestation respectent les critères d'éligibilité prévus par l'arrêté n° NOR DEVU0903668A. Le présent formulaire mentionne, pour mémoire, les principaux critères de performance requis. Il est donc indispensable que l'entreprise vérifie si les équipements, appareils, matériaux concernés répondent complètement aux exigences fixées dans l'arrêté précité.

L'entreprise certifie qu'elle remplit les critères de qualification exigés par le décret n° NOR ETL1411462D lui permettant de réaliser ces travaux. Elle certifie également que le coût total indiqué correspond aux travaux d'amélioration de la performance énergétique, aux éventuels travaux additionnels et travaux induits indissociablement liés éligibles à l'éco-PTZ réalisés le cas échéant par une entreprise tierce. En cas d'inéligibilité partielle ou totale des travaux déclarés, l'entreprise sera sanctionnée d'une amende d'un montant égal à 10% du montant des travaux non justifié.

Isolation thermique performante de la moitié au moins des parois vitrées

Coût total éligible revenant au logement incluant les éventuels travaux induits et travaux additionnels associés *

= _____ en € TTC

(A remplir par le syndic si les travaux sont réalisés pour le compte de la copropriété)

A remplir par l'entreprise, uniquement si les travaux sont réalisés pour le compte de la copropriété.

Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété, en incluant les éventuels travaux induits et travaux additionnels associés *
= _____ en € TTC

	Pour information, critères techniques associés * :	
<input type="checkbox"/> Remplacement de fenêtres ou de portes-fenêtres	Uw = W/(m².K)	≤ 1,3
	Et Sw =	≥ 0,3
<input type="checkbox"/> Remplacement de fenêtres en toiture	Uw = W/(m².K)	≤ 1,7
	Et Sw =	≥ 0,36
<input type="checkbox"/> Pose ou remplacement d'une seconde fenêtre à double vitrage renforcé devant une fenêtre existante (doubles fenêtres)	Uw = W/(m².K)	≤ 1,5
	Et Sw =	≥ 0,36

Le cas échéant, travaux additionnels finançables associés à cette action :

Pose de portes d'entrée donnant sur l'extérieur vérifiant le critère technique suivant : $U_d \leq 1,7 \text{ W/m}^2.\text{K}$

Pose de volets isolants vérifiant le critère technique suivant : $R > 0,22 \text{ m}^2\text{K/W}$

Nom du signataire : _____

Nom de l'entreprise : _____

N° SIRET : _____

Fait à _____ le _____

Nombre de factures jointes :

Signature _____ Tampon _____

Adresse de réalisation des travaux :

* Seuls la catégorie de travaux et le coût total éligible indiqués par l'entreprise font foi.

CADRE B – Éligibilité des travaux d'économie d'énergie au prêt – « Formulaire type – Factures » applicable aux offres de prêts émises entre le 1^{er} mars et le 30 juin 2019
À faire remplir aux professionnels par le bénéficiaire

À remplir par les entreprises réalisant les travaux et le cas échéant par le syndic de copropriété pour le coût revenant au logement.

En signant le présent document, l'entreprise certifie sur l'honneur que les équipements, appareils, matériaux visés par la présente attestation respectent les critères d'éligibilité prévus par l'arrêté n° NOR DEVU0903668A. Le présent formulaire mentionne, pour mémoire, les principaux critères de performance requis. Il est donc indispensable que l'entreprise vérifie si les équipements, appareils, matériaux concernés répondent complètement aux exigences fixées dans l'arrêté précité.

L'entreprise certifie qu'elle remplit les critères de qualification exigés par le décret n° NOR ETL1411462D lui permettant de réaliser ces travaux. Elle certifie également que le coût total indiqué correspond aux travaux d'amélioration de la performance énergétique, aux éventuels travaux additionnels et travaux induits indissociablement liés éligibles à l'éco-PTZ réalisés le cas échéant par une entreprise tierce. En cas d'inéligibilité partielle ou totale des travaux déclarés, l'entreprise sera sanctionnée d'une amende d'un montant égal à 10% du montant des travaux non justifié.

Systèmes de chauffage, le cas échéant associés à des systèmes de ventilation économiques et performants, ou de production d'eau chaude sanitaire performants

Coût total éligible revenant au logement incluant les éventuels travaux induits et travaux additionnels associés *

= _____ en € TTC

(A remplir par le syndic si les travaux sont réalisés pour le compte de la copropriété)

A remplir par l'entreprise, uniquement si les travaux sont réalisés pour le compte de la copropriété.

Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété, en incluant les éventuels travaux induits et travaux additionnels associés *
 = _____ en € TTC

Pour information, critères techniques associés * :

<input type="checkbox"/> Pose d'une chaudière très haute performance énergétique, à l'exception de celle utilisant le fioul comme source d'énergie, avec programmateur de chauffage	Si puissance ≤ 70kW, Efficacité énergétique saisonnière (Etas) (%) = ...	≥ 92
	Si puissance > 70kW, Efficacité utile (%) =	≥ 87 mesurée à 100% de la puissance thermique nominale et ≥ 95.5 mesurée à 30% de la puissance thermique nominale

Ou bien pose d'une chaudière micro-cogénération gaz de puissance de production électrique ≤ 3 kW-ampères avec programmateur de chauffage

<input type="checkbox"/> Ou bien pose d'une pompe à chaleur, pour le chauffage ou le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire, de type air/eau avec programmateur de chauffage	Efficacité énergétique saisonnière (%) = ...	≥ 126 si basse température
---	--	----------------------------

<input type="checkbox"/> Ou bien pose d'une pompe à chaleur, pour le chauffage ou le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire, de type géothermiques eau/eau, sol/eau et sol/sol, avec programmateur de chauffage	Efficacité énergétique saisonnière (%) = ...	≥ 111 si moyenne et haute température
--	--	---------------------------------------

Ou bien pose d'équipements de raccordement, ou au titre des droits et frais de raccordement, à un réseau de chaleur ou de récupération

Le cas échéant, travaux additionnels finançables associés à cette action :

Travaux de calorifugeage de l'installation de production ou de distribution de chauffage ou d'eau chaude sanitaire de classe ≥ à 3

Appareils de régulation et de programmation du chauffage

Équipements d'individualisation des frais de chauffage ou d'eau chaude sanitaire

Nom du signataire : _____

Nom de l'entreprise : _____

N° SIRET : _____

Fait à _____ le _____

Nombre de factures jointes :

Signature _____ Tampon _____

Adresse de réalisation des travaux :

* Seuls la catégorie de travaux et le coût total éligible indiqués par l'entreprise font foi.

CADRE B – Éligibilité des travaux d'économie d'énergie au prêt - « Formulaire type - Factures » applicable aux offres de prêts émises entre le 1^{er} mars et le 30 juin 2019
À faire remplir aux professionnels par le bénéficiaire

À remplir par les entreprises réalisant les travaux et le cas échéant par le syndic de copropriété pour le coût revenant au logement.

En signant le présent document, l'entreprise certifie sur l'honneur que les équipements, appareils, matériaux visés par la présente attestation respectent les critères d'éligibilité prévus par l'arrêté n° NOR DEVU0903668A. Le présent formulaire mentionne, pour mémoire, les principaux critères de performance requis. Il est donc indispensable que l'entreprise vérifie si les équipements, appareils, matériaux concernés répondent complètement aux exigences fixées dans l'arrêté précité.

L'entreprise certifie qu'elle remplit les critères de qualification exigés par le décret n° NOR ETL1411462D lui permettant de réaliser ces travaux. Elle certifie également que le coût total indiqué correspond aux travaux d'amélioration de la performance énergétique, aux éventuels travaux additionnels et travaux induits indissociablement liés éligibles à l'éco-PTZ réalisés le cas échéant par une entreprise tierce. En cas d'inéligibilité partielle ou totale des travaux déclarés, l'entreprise sera sanctionnée d'une amende d'un montant égal à 10% du montant des travaux non justifié.

Équipements de chauffage utilisant une source d'énergie renouvelable

Coût total éligible revenant au logement incluant les éventuels travaux induits et travaux additionnels associés *

= _____ en € TTC

(A remplir par le syndic si les travaux sont réalisés pour le compte de la copropriété)

A remplir par l'entreprise, uniquement si les travaux sont réalisés pour le compte de la copropriété.

Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété, en incluant les éventuels travaux induits et travaux additionnels associés *

= _____ en € TTC

Pour information, critères techniques associés * :

Pose d'une chaudière bois respectant les seuils de rendement énergétique et d'émissions de polluants de la classe 5 de la norme NF EN 303.5 et de puissance < 300 kW avec programmeur de chauffage

Ou bien pose d'un système de chauffage par poêles bois, foyers fermés, inserts de cheminées intérieures ou cuisinières utilisées comme mode de chauffage

Rendement η = %	≥ 70
et Taux d'émission de CO = %	$\leq 0,3$
et Indice de performance environnementale I =	≤ 1
et Emission de particules PM = (mg/Nm ³)	≤ 90

Ou bien pose d'équipements de chauffage fonctionnant à l'énergie hydraulique

Ou bien pose d'équipements de chauffage fonctionnant à l'énergie solaire, avec capteurs certifiés CSTBat ou SolarKeymark ou équivalent

Efficacité énergétique saisonnière (%) = ≥ 90

Le cas échéant, travaux additionnels finançables associés à cette action :

Travaux de calorifugeage de l'installation de production ou de distribution de chauffage de classe ≥ 3

Appareils de régulation et de programmation du chauffage

Équipements d'individualisation des frais de chauffage ou d'eau chaude sanitaire

Nom du signataire : _____

Nom de l'entreprise : _____

N° SIRET : _____

Fait à _____ le _____

Nombre de factures jointes :

Signature _____ Tampon _____

Adresse de réalisation des travaux :

* Seuls la catégorie de travaux et le coût total éligible indiqués par l'entreprise font foi.

CADRE B – Éligibilité des travaux d'économie d'énergie au prêt - « Formulaire type - Factures » applicable aux offres de prêts émises entre le 1^{er} mars et le 30 juin 2019
À faire remplir aux professionnels par le bénéficiaire

À remplir par les entreprises réalisant les travaux et le cas échéant par le syndic de copropriété pour le coût revenant au logement.

En signant le présent document, l'entreprise certifie sur l'honneur que les équipements, appareils, matériaux visés par la présente attestation respectent les critères d'éligibilité prévus par l'arrêté n° NOR DEVU0903668A. Le présent formulaire mentionne, pour mémoire, les principaux critères de performance requis. Il est donc indispensable que l'entreprise vérifie si les équipements, appareils, matériaux concernés répondent complètement aux exigences fixées dans l'arrêté précité.

L'entreprise certifie qu'elle remplit les critères de qualification exigés par le décret n° NOR ETL1411462D lui permettant de réaliser ces travaux. Elle certifie également que le coût total indiqué correspond aux travaux d'amélioration de la performance énergétique, aux éventuels travaux additionnels et travaux induits indissociablement liés éligibles à l'éco-PTZ réalisés le cas échéant par une entreprise tierce. En cas d'inéligibilité partielle ou totale des travaux déclarés, l'entreprise sera sanctionnée d'une amende d'un montant égal à 10% du montant des travaux non justifié.

Équipements de production d'eau chaude utilisant une source d'énergie renouvelable

Coût total éligible revenant au logement incluant les éventuels travaux induits et travaux additionnels associés *

= _____ en € TTC

(A remplir par le syndic si les travaux sont réalisés pour le compte de la copropriété)

A remplir par l'entreprise, uniquement si les travaux sont réalisés pour le compte de la copropriété.

Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété, en incluant les éventuels travaux induits et travaux additionnels associés *

= _____ en € TTC

		Pour information, critères techniques associés * :	
<input type="checkbox"/> Installation d'un système de production d'eau chaude sanitaire pouvant être associé à un système de production de chauffage solaire avec capteurs certifiés CSTBat ou SolarKeymark ou équivalent	Équipements pour la fourniture d'eau chaude sanitaire seule ou associés à la production de chauffage (ex : chauffe-eau electrosolaire, chauffe-eau solaire optimisé gaz, etc).	Efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau (%) =	≥ 65 si profil de soutirage M
			≥ 75 si profil de soutirage L
		≥ 80 si profil de soutirage XL	
		≥ 85 si profil de soutirage XXL	
	Dispositif solaire mis séparément sur le marché de type capteur solaire, ballon d'eau chaude solaire, boucle de captage, système tout solaire	Productivité de surface d'entrée du capteur ¹ (W/m ²) = ...	≥ 600 si capteur solaire thermique à circulation de liquide
			≥ 500 si capteur solaire thermique à air
		≥ 500 si capteur solaire hybride thermique et électrique à circulation de liquide	
	Le cas échéant pour un ballon d'eau chaude ≤ à 2000 litres, le coefficient S de pertes statiques du ballon d'eau chaude (W) = ...	≥ 250 si capteur solaire hybride thermique et électrique à air	
		≤ 16.66+8.33*V ^{0.4} où V est la capacité de stockage du ballon, exprimée en litres	
<input type="checkbox"/> Ou bien pose d'une pompe à chaleur dédiée à la production d'eau chaude sanitaire ²	Efficacité énergétique (%) =	≥ 95 si profil de soutirage M	
	Efficacité énergétique (%) =	≥ 100 si profil de soutirage L	
	Efficacité énergétique (%) =	≥ 110 si profil de soutirage XL	

Ou bien pose d'équipements de fourniture d'eau chaude sanitaire fonctionnant à l'énergie hydraulique

Les cas échéants, travaux additionnels finançables associés à cette action :

Travaux de calorifugeage de l'installation de production ou de distribution de chauffage ou d'eau chaude sanitaire de classe ≥ à 3

Appareils de régulation et de programmation du chauffage

Équipements d'individualisation des frais de chauffage ou d'eau chaude sanitaire

Nom du signataire : _____

Nom de l'entreprise : _____

N° SIRET : _____

Fait à _____ le _____

Nombre de factures jointes :

Signature _____ Tampon _____

Adresse de réalisation des travaux :

* Seuls la catégorie de travaux et le coût total éligible indiqués par l'entreprise font foi.

¹ Calculé avec un rayonnement G de 1000W/m²

² Également dénommée "chauffe-eau thermodynamique".



TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ÉLIGIBLES À
L'ÉCO-PRÊT A TAUX ZÉRO

ATTEINTE D'UNE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE GLOBALE MINIMALE, METROPOLE
« FORMULAIRE TYPE – FACTURES »
APPLICABLE AUX OFFRES DE PRÊTS ÉMISES ENTRE LE 1^{ER} MARS ET LE 30 JUIN
2019

CADRE A – Données relatives au logement et aux travaux

À remplir par le demandeur

Logement

• **Adresse de réalisation des travaux :**

N° d'appartement _____
N° _____ Voie _____
Code postal _____ Ville _____

• **Année d'achèvement du logement :** _____

• **Nature du logement faisant l'objet des travaux :**

maison individuelle appartement

• **Occupation du logement :**

par le propriétaire mis à disposition gratuitement en location vacant

• **Catégorie du propriétaire :**

particulier société civile

Caractéristiques des travaux

• **Travaux réalisés pour le compte :**

du bénéficiaire de la copropriété du bénéficiaire et de la copropriété

• **Type de travaux :** Performance globale

• Montant total des travaux d'amélioration de la performance énergétique du logement et travaux induits associés en € TTC = _____

• Montant total des frais (étude, architecte, géomètre, assurance...) en € TTC = _____

• **Montant total en € TTC** = _____

• **Montant total en € des subventions reçues ou à recevoir** de l'ANAH, d'une collectivité, autre..... = _____

Demande accompagnée :

- d'une synthèse d'étude thermique ;
- de _____ factures pour les travaux d'amélioration de la performance énergétique et travaux induits associés ;
- de _____ factures pour les frais ;
- de _____ documents attestant de la part des travaux de la copropriété revenant au logement ;
- de _____ documents attestant de l'occupation à titre de résidence principale, et le cas échéant de la location.

Je(nous) soussigné(e)(s),

• Nom : _____ Nom de jeune fille : _____ Prénom : _____

• Nom : _____ Nom de jeune fille : _____ Prénom : _____

Associé(e)(s), représentant la société civile : _____

- certifie(ons) sur l'honneur que le logement est occupé à titre de résidence principale ou m'engage (nous engageons) à l'occuper à titre de résidence principale ou à le donner en location à un ménage qui en fait sa résidence principale dans un délai de six mois à compter de la remise du présent formulaire ;
- certifie(ons) sur l'honneur que, à ma(notre) connaissance, le logement n'a bénéficié que d'un éco-prêt à taux zéro ;
- certifie(ons) sur l'honneur que les frais et travaux induits respectent les critères d'éligibilité de l'éco-prêt à taux zéro ;
- certifie(ons) sur l'honneur que l'ensemble des renseignements du présent formulaire est exact ;
- certifie(ons) sur l'honneur avoir effectivement réalisé les travaux du présent formulaire ;
- reconnais(sons) avoir été informé(e)(s) que les caractéristiques des travaux du présent formulaire me(nous) donnaient le droit de demander un éco-prêt d'un montant de _____ € et avoir bénéficié d'un montant de _____ € ;
- reconnais(sons) avoir été informé(e)(s) des modalités de régularisation dans le cas où j'aurais(nous aurions) bénéficié d'un éco-prêt d'un montant supérieur au montant auquel j'avais(nous avions) droit ;
- reconnais(sons) avoir bénéficié à ma(notre) demande d'un éco-prêt d'une durée de _____ mois.

Fait à _____ le _____
Signature(s)

Date de remise __ / __ / ____

(cachet de l'établissement)

CADRE B - Eligibilité des travaux d'économie d'énergie au prêt - « Formulaire Type - Factures » applicable aux offres de prêts émises entre le 1^{er} mars et le 30 juin 2019
A faire remplir aux entreprises par le bénéficiaire

A remplir par les entreprises réalisant les travaux et le cas échéant par le syndic de copropriété pour le coût revenant au logement.

En signant le présent document, l'entreprise certifie sur l'honneur qu'elle a pris connaissance de l'étude thermique et que les travaux visés par la présente attestation respectent les prescriptions de l'étude thermique pour atteindre la performance indiquée.

L'entreprise certifie qu'elle remplit les critères de qualification exigés par le décret n° NOR-ETLL1411462D lui permettant de réaliser ces travaux. Elle certifie également que le coût total indiqué correspond aux travaux d'amélioration de la performance énergétique et aux travaux induits indissociablement liés éligibles à l'éco-PTZ réalisés le cas échéant par une entreprise tierce. En cas d'inéligibilité partielle ou totale des travaux déclarés, l'entreprise sera sanctionnée d'une amende d'un montant égal à 10% du montant des travaux non justifié.

Nature de travaux : Coût total éligible revenant au logement* = _____ € TTC <i>(A remplir par le syndic si les travaux sont réalisés pour le compte de la copropriété)</i> Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété* = _____ € TTC <i>(A remplir par l'entreprise, uniquement si les travaux sont réalisés pour le compte de la copropriété)</i> Nom du signataire : Nom de l'entreprise : N° SIRET : _____ Fait à _____ le _____ Nombre de factures jointes : _____ Signature _____ Tampon _____	Nature de travaux : Coût total éligible revenant au logement* = _____ € TTC <i>(A remplir par le syndic si les travaux sont réalisés pour le compte de la copropriété)</i> Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété* = _____ € TTC <i>(A remplir par l'entreprise, uniquement si les travaux sont réalisés pour le compte de la copropriété)</i> Nom du signataire : Nom de l'entreprise : N° SIRET : _____ Fait à _____ le _____ Nombre de factures jointes : _____ Signature _____ Tampon _____
Nature de travaux : Coût total éligible revenant au logement* = _____ € TTC <i>(A remplir par le syndic si les travaux sont réalisés pour le compte de la copropriété)</i> Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété* = _____ € TTC <i>(A remplir par l'entreprise, uniquement si les travaux sont réalisés pour le compte de la copropriété)</i> Nom du signataire : Nom de l'entreprise : N° SIRET : _____ Fait à _____ le _____ Nombre de factures jointes : _____ Signature _____ Tampon _____	Nature de travaux : Coût total éligible revenant au logement* = _____ € TTC <i>(A remplir par le syndic si les travaux sont réalisés pour le compte de la copropriété)</i> Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété* = _____ € TTC <i>(A remplir par l'entreprise, uniquement si les travaux sont réalisés pour le compte de la copropriété)</i> Nom du signataire : Nom de l'entreprise : N° SIRET : _____ Fait à _____ le _____ Nombre de factures jointes : _____ Signature _____ Tampon _____

A faire remplir par le bureau d'étude thermique ayant réalisé le calcul

Zone climatique du bâtiment	<input type="checkbox"/> H1A <input type="checkbox"/> H1B <input type="checkbox"/> H1C <input type="checkbox"/> H2A <input type="checkbox"/> H2B <input type="checkbox"/> H2C <input type="checkbox"/> H2D <input type="checkbox"/> H3	Valeur du coefficient a ³ =
Altitude du bâtiment	<input type="checkbox"/> ≤ 400 m <input type="checkbox"/> 400 m < ≤ 800 m <input type="checkbox"/> > 800 m	Valeur du coefficient b ⁴ =
Consommation conventionnelle du bâtiment avant les travaux en énergie primaire, calculée avec la méthode TH-C-E ex		C _{initial} = kWh/m ² /an d'énergie primaire	
Consommation conventionnelle du bâtiment rénové en énergie primaire, calculée avec la méthode TH-C-E ex		C = kWh/m ² /an d'énergie primaire	≤ 80 (a+b) = Si C _{initial} < 180 (a+b) = ≤ 150 (a+b) = Si C _{initial} ≥ 180 (a+b) =

Je soussigné(e) : certifie sur l'honneur exactes les valeurs de consommation conventionnelle d'énergie indiquées ci-dessus, et que les travaux énumérés ci-dessus ont permis d'atteindre la performance indiquée qui respecte les critères d'éligibilité prévus par l'arrêté n° NOR-DEVU0903668A.

Nom de l'entreprise :

N° SIRET : _____

Fait à _____ le _____ Signature _____ Tampon _____

Adresse de réalisation des travaux :

*** Seul le coût total éligible indiqué par l'entreprise fait foi.**

³ La valeur du coefficient a est définie au 2° de l'article 2 de l'arrêté du 29 septembre 2009

⁴ La valeur du coefficient b est définie au 2° de l'article 2 de l'arrêté du 29 septembre 2009



TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
ÉLIGIBLES À L'ÉCO-PRÊT À TAUX ZÉRO,
METROPOLE ET DOM
« FORMULAIRE TYPE – FACTURES »
APPLICABLE AUX OFFRES DE PRÊTS ÉMISES ENTRE LE 1^{ER} MARS
ET LE 30 JUIN 2019

CADRE A – Données relatives au logement et aux travaux

À remplir par le demandeur

Logement

- **Adresse de réalisation des travaux :**
N° _____ Voie _____
Code postal _____ Ville _____
- **Année d'achèvement du logement (pour les logements situés en métropole) :** _____
- **Date de dépôt du permis de construire (pour les logements situés en Guadeloupe, en Martinique, en Guyane, à la Réunion ou à Mayotte) :** _____
- **Nature du logement faisant l'objet des travaux :**
 maison individuelle
- **Occupation du logement :**
 par le propriétaire mis à disposition gratuitement en location vacant
- **Catégorie du propriétaire :**
 particulier société civile

Caractéristiques des travaux

- **Travaux réalisés pour le compte :**
 du bénéficiaire
- **Type de travaux :** **réhabilitation des dispositifs d'assainissement non collectif ne consommant pas d'énergie**
- Montant total des travaux de réhabilitation et travaux induits associés en € TTC = _____
- Montant total des frais (étude, architecte, géomètre, assurance...) en € TTC = _____
- **Montant total en € TTC**..... = _____
- **Montant total en € des subventions reçues ou à recevoir** de l'ANAH, d'une collectivité, autre..... = _____

Demande accompagnée :

- de _____ factures pour les travaux de réhabilitation des dispositifs d'assainissement non collectif et les travaux induits associés ;
- de _____ factures pour les frais ;
- de _____ documents attestant de l'occupation à titre de résidence principale, et le cas échéant de la location.

Je(nous) soussigné(e)(s),

- Nom : _____ Nom de jeune fille : _____ Prénom : _____
- Nom : _____ Nom de jeune fille : _____ Prénom : _____

Associé(e)(s), représentant la société civile : _____

- certifie(ons) sur l'honneur que le logement est occupé à titre de résidence principale ou m'engage (nous engageons) à l'occuper à titre de résidence principale ou à le donner en location à un ménage qui en fait sa résidence principale dans un délai de six mois à compter de la remise du présent formulaire ;
- certifie(ons) sur l'honneur que, à ma(notre) connaissance, le logement n'a bénéficié que d'un éco-prêt à taux zéro ;
- certifie(ons) sur l'honneur que les frais et travaux induits respectent les critères d'éligibilité de l'éco-prêt à taux zéro ;
- certifie(ons) sur l'honneur que l'ensemble des renseignements du présent formulaire est exact ;
- certifie(ons) sur l'honneur avoir effectivement réalisé les travaux du présent formulaire ;
- reconnais(sons) avoir été informé(e)(s) que les caractéristiques des travaux du présent formulaire me(nous) donnaient le droit de demander un éco-prêt d'un montant de _____ € et avoir bénéficié d'un montant de _____ € ;
- reconnais(sons) avoir été informé(e)(s) des modalités de régularisation dans le cas où j'aurais(nous aurions) bénéficié d'un éco-prêt d'un montant supérieur au montant auquel j'avais(nous avions) droit ;
- reconnais(sons) avoir bénéficié à ma(notre) demande d'un éco-prêt d'une durée de _____ mois.

Fait à _____

le _____

Date de remise __ / __ / ____

(cachet de l'établissement)

Signature(s)

CADRE B - Eligibilité des travaux de réhabilitation des dispositifs d'assainissement non collectif ne consommant pas d'énergie - « Formulaire Type – Factures - » applicable aux offres de prêts émises entre le 1^{er} mars et le 30 juin 2019
A faire remplir aux professionnels et services par le bénéficiaire

À remplir par les entreprises réalisant les travaux.

En signant le présent document, l'entreprise certifie sur l'honneur que les travaux visés par la présente attestation respectent les critères d'éligibilité prévus par l'arrêté n° NOR DEVU0903668A, et que le dispositif ne consomme pas d'énergie.

L'entreprise certifie également que le coût total indiqué correspond aux travaux de réhabilitation des dispositifs d'assainissement non collectif et aux travaux induits indissociablement liés éligibles à l'éco-PTZ réalisés le cas échéant par une entreprise tierce. En cas d'inéligibilité partielle ou totale des travaux déclarés, l'entreprise sera sanctionnée d'une amende d'un montant égal à 10% du montant des travaux non justifié.

Nature de travaux (Un parmi la liste suivante) :

- fosse et tranchées d'épandage
- fosse et lit d'épandage à faible profondeur
- fosse et lit filtrant drainé à flux vertical à massif de sable
- fosse et lit filtrant drainé à flux vertical à massif de zéolithe
- fosse et lit filtrant drainé à flux horizontal
- fosse et lit filtrant vertical non drainé
- fosse et terre d'infiltration
- fosse et dispositifs agréés

Coût total éligible revenant au logement en € TTC incluant les travaux induits associés* = _____ en € TTC

** Le coût total éligible s'apprécie en excluant la pompe de relevage, ou tout autre dispositif consommant de l'énergie le cas échéant.*

Nom du signataire : _____

Nom de l'entreprise : _____

N° SIRET : _____

Fait à _____ le _____

Nombre de factures jointes :

Signature

Tampon

À remplir par le service public d'assainissement non collectif ou délégataire lors du contrôle d'exécution des travaux de réhabilitation

Je soussigné(e) :

technicien SPANC de la Collectivité ou par délégation de la société :

atteste la conformité des travaux réalisés par rapport au projet et à la réglementation, et certifie que la facture est conforme aux travaux contrôlés.

Fait à _____ le _____

Signature

Tampon

Adresse de réalisation des travaux :
